

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE34004 – “ Massifs forestiers famenniens entre Hotton et Barvaux-sur-Ourthe ”

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;
- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE34004 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Vaste ensemble forestier (chênaies pédonculées) sur schistes famenniens et calcaires givetiens s'étendant en rive droite de l'Ourthe entre Melreux et Grand-Han. Présence de milieux extrêmement riches et variés, tant ouverts que forestiers ; milieux attenants de très grand intérêt biologique (botanique, entomologique, herpétologique, ornithologique) ; présence d'une des plus grandes populations du damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) ; site majeur en Famenne, d'importance géographique stratégique.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9160	876,59 ha	B	
6510	14,83 ha	C	
91E0*	5,98 ha	C	UG 7
9190	2,61 ha	C	
6410	2,49 ha	C	
6110*	2,00 ha	C	UG 2
9130	1,26 ha	C	
8210	0,14 ha	C	
6430	0,13 ha	C	
4030	0,13 ha	C	
6210*	0,06 ha	C	UG 2

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)

6110* : Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi

6210* : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (Festuco-Brometalia) (*sites à orchidées remarquables)

6410 : Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou et argilo-limoneux (Molinion caeruleae)

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

8210 : Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique

9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli

9190 : Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur

91E0* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population				EC
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver	étape	
1065	Euphydryas aurinia	Damier de la succise	100-500 i				B
1078	Callimorpha quadripunctaria	Ecaille chinée	1-20 i				C
1096	Lampetra planeri	Lamproie de Planer	P				C
1163	Cottus gobio	Chabot	P				C
1304	Rhinolophus ferrumequinum	Grand Rhinolophe	P				C
1321	Myotis emarginatus	Vespertilion à oreilles échancrées	P				C
1337	Castor fiber	Castor d'Europe	P				C
A027	Egretta alba	Grande Aigrette			P		-
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		0-2 p			-
A153	Gallinago gallinago	Bécassine des marais			0-5 i		-
A229	Alcedo atthis	Martin pêcheur d'Europe		1-5 p			-
A229	Alcedo atthis	Martin pêcheur d'Europe	P				-
A236	Dryocopus martius	Pic noir	2-4 p				-
A238	Dendrocopos medius	Pic mar	20-30 p				-
A338	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur		5-10 p			-

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 avril 2016 de désignation du site Natura 2000 BE34004 – “ Massifs forestiers famenniens entre Hotton et Barvaux-sur-Ourthe ”.

Namur, le 14 avril 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN